

La Grevue de presse

Été 2015



*Voici une sélection non exhaustive d'événements marquants glanés dans la presse locale, à Grenoble et dans ses environs, de juin à août 2015.
(Les sources sont entre parenthèses)
[Nos éventuels commentaires sont encadrés]*

* * *

Center Parcs, échec et mat ?

Une victoire dans la lutte contre le projet Center Parcs de Roybon : le 16 juillet, le tribunal administratif de Grenoble a annulé l'arrêté du préfet au titre de la loi sur l'eau, ce qui empêche la réalisation du projet et encourage les occupant-e-s de la ZAD de Roybon à poursuivre leur combat. Le défrichement des forêts pourrait cependant se poursuivre, l'arrêté autorisant la destruction des espèces protégées n'étant pas annulé.

Les promoteurs vont probablement faire appel, mais ce dernier n'est pas suspensif. Si l'argument du tribunal administratif est confirmé par les juridictions supérieures, le projet ne pourra pas se faire.

Cette décision semble être une surprise pour les autorités. Quelques semaines avant le rendu du tribunal, le préfet de l'Isère Jean-Paul Bonnetain annonçait l'expulsion imminente des zadistes : « *J'aimerais que les choses se passent bien. Mais nous mettrons beaucoup de monde sur le terrain.* », « *L'idée, c'est d'éviter l'affrontement physique. Mais s'il faut utiliser la force, nous l'utiliserons.* » « *Parfois, la Force est utile au droit. Roybon ne sera pas le match retour de Sivens !* ».

(Dauphiné Libéré, 17/07/15 et 17/06/15 ; Revue de presse de l'ADES, juillet 2015)

[Lutte à suivre... Notons que sans l'occupation courageuse du chantier de Center Parcs, la décision du tribunal serait arrivée « après-coup », une fois l'essentiel des travaux terminés. Plus d'infos sur <http://chambarans.unblog.fr/>]

* * *

Expulsion du campement Esmonin

Depuis environ un an et demi, un campement de fortune s'était installé le long de l'avenue Esmonin à Grenoble, près de Grand-Place. Environ 400 personnes y vivaient, dont de nombreuses personnes dites « Roms ». Suite à un arrêté municipal de la mairie de Grenoble, 150 policiers et gendarmes ont procédé à l'expulsion violente de ce campement fin juillet. Plusieurs personnes sans-papiers ont été interpellées et envoyées au centre de rétention administrative de Saint-Exupéry.

Depuis plusieurs mois, la tension médiatique montait autour de ce campement, souvent présenté dans le Dauphiné Libéré comme un « bidonville », un « repère de mafieux », une « zone de non droit », un risque d'« appel d'air ». L'État, le conseil général, la Métro et la mairie se rejetaient sans cesse la responsabilité.

Suite à cette expulsion, la mairie de Grenoble affirme que 50 personnes ont été hébergées dans les chalets du Rondeau, et que de nombreuses autres personnes sont prises en charge par les services sociaux. « Notre axe de mobilisation, c'est que personne ne doit rester à la rue. » a déclaré Eric Piolle.

Plusieurs associations et le collectif « La patate chaude » dénoncent au contraire les méthodes employées par la mairie, l'absence de vision à long terme, la détresse que vivent les personnes à la rue, alors que cette population représente au final un faible nombre d'individus. Parmi ces nombreux cris d'alerte, citons celle de Stéphane Gemmani, président de Vinci-Codex (SAMU social) : « *Jamais cette situation n'aurait dû être gérée de la sorte [...] Un peu plus de la moitié de cette population va se retrouver dispatchée sur tout le territoire de l'agglomération, et j'ai bien peur que nous assistions à la prolifération de petits camps. [...] Beaucoup de personnes de la rue attendent depuis des mois voire des années une solution de logement ou d'hébergement qu'ils/elles ne voient pas venir [...] Nous n'attendons plus rien de la ville de Grenoble* ».

(Dauphiné Libéré, 29/07/15 et 30/07/15 ; Revue de presse de l'ADES, juillet 2015)

[Quelles sont les solutions possibles pour un accueil décent et responsable des quelques centaines de familles qui vivent à la rue aujourd'hui ? Qu'en pensent les principaux acteurs associatifs, et les concerné-e-s eux-mêmes ? Ici Grenoble a prévu de consacrer une enquête sur ce sujet.]

* * *

Hommage aux "morts de rue"

Puisque l'on parle de personnes sans domicile... Le 3 juillet, le collectif "Mort de rue" organisait une commémoration au jardin de ville de Grenoble pour toutes les personnes sans domicile fixe décédées dans l'année. Depuis 2011, le collectif souhaite donner des obsèques dignes à celles et ceux qui meurent dans la solitude et l'indifférence. L'objectif est aussi de faire le lien avec les proches, les amis, les familles. Mort de rue est composé de personnes SDF, d'artistes et de militant-e-s associatifs.

Dans l'agglomération grenobloise, le nombre de personnes SDF est estimé à 1500. 11 d'entre elles seraient décédées en 2014.

(Dauphiné Libéré, 04/07/15)

* * *

L'affaire des Pompes Funèbres Intercommunales

Les décès font parfois le bonheur de certain-e-s... Le Parquet de Grenoble a lancé cet été une enquête pour "abus de biens sociaux" concernant les Pompes Funèbres Intercommunales de l'agglomération grenobloise (PFI, cimetièrre de la Tronche). Cette enquête fait suite à la publication récente d'un rapport de la Chambre régionale des comptes qui pointe du doigt un certain nombre de dépenses aux PFI entre 2008 et 2012 :

- Les salaires des 70 employés auraient augmenté de 2%, tandis que ceux de la direction auraient augmenté de 25%.
- Le salaire de la directrice des PFI, Corinne Loidice, dépasserait les 20 000 euros brut par mois.
- Plusieurs membres de la Direction des PFI auraient perçus près de 80 000 euros de primes.
- Des logements de fonction pour plusieurs membres de la Direction auraient des loyers particulièrement bas, par exemple moins de 700 euros par mois pour un appartement de 120 mètres carrés. Par ailleurs, 118 000 euros de travaux auraient été faits dans ces appartements en 2011.

Les PFI sont une société d'économie mixte dont la Métro est actionnaire à hauteur d'environ 79%. Créée en 1988 à l'initiative de la Métro, elle dispose de 90% de parts de marché des services funèbres dans le secteur. Son chiffre d'affaire était de neuf millions d'euros en 2012. Les PFI vendraient environ 3 000 cercueils et cérémonies par an.

(Dauphiné Libéré, 04/07/15 ; France 3, 29/06/15 ; France Bleu, 26/06/15)

[Pourquoi les administrateurs de la Métro, actionnaire principal des PFI, n'ont-ils pas tiré la sonnette d'alarme ? Quelles seront les décisions prises suite à la révélation de ce scandale ? La situation est-elle similaire dans d'autres sociétés d'économie mixte ? Affaire à suivre... Le rapport de la Chambre régionale des comptes est en tout cas disponible sur www.ici-grenoble.org]

* * *

Comment se déplacent les Grenoblois-es ?

L'INSEE a récemment mis en ligne des données sur les déplacements domicile-travail issus du recensement de 2012 en France. Quelles sont les estimations statistiques pour Grenoble ?

Sur 66 100 Grenoblois-es ayant un emploi, 41,6% utiliseraient la voiture, 28,6% les transports en commun, 14,3% la marche à pied, 12,8% les deux roues et 2,8% ne se déplaceraient pas (télétravail).

Ces chiffres varient beaucoup selon les lieux de travail. Par exemple, la voiture ne représenterait que 28% des modes de transport pour les Grenoblois-es travaillant à Grenoble-même. À l'inverse, pour celles et ceux qui travaillent dans la région urbaine, c'est la voiture qui dominerait (58% des modes de transport). Notons également une très forte différence entre les hommes et les femmes, ces dernières utiliseraient beaucoup moins la voiture et les deux roues, et beaucoup plus les transports en commun.

(Revue de presse de l'ADES, 28/08/15)

[Il s'agit ici d'un résumé très simplifié de l'étude de l'INSEE, dont les détails sont disponibles sur le site www.insee.fr]

* * *

Un téléphérique Fontaine - St Martin le Vinoux ?

Lors du prochain recensement de l'INSEE, le mode de transport « par câble » sera-t-il recensé ? La Métro lance en effet cet automne une « concertation » pour un projet de téléphérique reliant Fontaine à Saint-Martin le Vinoux. 3,7 kilomètres de câbles pour transporter 8500 passagers chaque jour et desservir notamment la Presqu'île de Grenoble, le CEA et Minatec. Coût annoncé ? 50 à 55 millions d'euros, principalement à la charge de la Métro (par comparaison, le réaménagement de l'échangeur du Rondeau est estimé à 60 millions d'euros). Le coût de fonctionnement serait de 2,5 millions d'euros par an.

Des millions d'euros, pour quel gain de temps ? Pour le même trajet, le téléphérique mettrait 16 minutes, contre 20 à 25 minutes à vélo, 15 à 28 minutes en voiture, 27 et 31 minutes en tram. L'objectif serait d'absorber une partie des 70 000 déplacements supplémentaires liés au projet Giant, le pôle high tech de la Presqu'île de Grenoble.

(Dauphiné Libéré, 29/07/15)

[L'argent public coule à flots sur la Presqu'île de Grenoble. On apprenait également cet été un chantier de 150 millions d'euros pour moderniser le Synchrotron.]

* * *

L'affaire Marie-Christine Tardy

L'argent public qui coule à flots... Depuis 2001, Marie-Christine Tardy est la Maire de Meylan, membre du parti Les Républicains (ex UMP). Elle vient d'être convoquée cet été par le tribunal correctionnel de Grenoble pour "prise illégale d'intérêt". Son mari Michel Tardy, architecte, a été également convoqué pour "recel de prise illégale d'intérêt".

L'affaire, qui n'est pas encore jugée, porte sur trois opérations immobilières à Meylan entre 2007 et 2012 : la ZA des sources, la Résidence Berlioz-Schneider et la Résidence Berlioz-Brancourt. Marie-Christine Tardy est soupçonnée d'avoir favorisé certains promoteurs immobiliers et le cabinet d'architectures de son mari lors de l'attribution de ces marchés publics. Les opérations immobilières représenteraient 497 311 euros pour ZA des sources, 412 000 euros pour la Résidence Berlioz-Schneider et 205 000 euros pour la Résidence Berlioz-Brancourt.

Marie-Christine Tardy et son mari nient les faits. L'élue affirme qu'elle ne pouvait favoriser son mari architecte car elle ne savait pas qu'il travaillait sur sa commune. L'époux tient la même ligne de défense, affirmant qu'il n'a jamais parlé de ses projets à sa femme.

Quelques semaines après cet épisode judiciaire, la mairie annonçait l'installation prochaine de 90 caméras de vidéosurveillance à Meylan. Le mot d'ordre du cabinet de Marie-Christine Tardy pour cette opération ? « *Tolérance zéro et écart de conduite zéro* ».

(Dauphiné Libéré, 02/05/13, 04/07/15, 20/08/15 ; Le Point, 24/07/13 ; France 3, 04/07/15)

[Affaire à suivre...]

* * *

La fin des téléphones portables

La durée moyenne d'utilisation d'un téléphone portable serait actuellement de 6 mois avant l'achat d'une version plus moderne. Que deviennent les anciens téléphones ? La plupart sont simplement jetés à la poubelle.

À Saint-Martin d'Hères, l'association Solidura met en place une filière de recyclage. Son atelier DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) rue du Bourgamon a déjà collecté 4000 téléphones. Environ 40 % des téléphones sont réparés, reconditionnés puis revendus à prix modique. Les autres sont démantelés : les batteries, les plastiques, les cartes mères contenant des métaux rares (or et argent) sont redirigés vers des entreprises spécialisées. Pour mieux réparer et collecter les téléphones, l'association a tenté de se mettre en lien avec les vendeurs de téléphone. Résultat ? « *Nos sollicitations auprès des opérateurs téléphoniques ont été vaines.* » déplore un responsable de Solidura.

(Dauphiné Libéré, 05/05/15)

[Chaque année, près de 25 millions de téléphones portables se vendraient en France, un chiffre colossal. Dans l'agglomération grenobloise, ce sont probablement plus de 50 000 portables qui sont jetés puis brûlés à Athanor tous les ans.]

* * *

Les agriculteurs industriels en colère

Les « crises » nationales du lait et du porc ont fait la une des médias nationaux cet été. En Isère aussi. Blocage de la laiterie de Danone à Chaleyssin, pneus et déchets déposés devant plusieurs supermarchés du Nord-Isère, actions « Viande de nulle part » dans des hypermarchés à la Tour du Pin, opération escargot entre Voreppe et Grenoble... Pour encourager ces actions, Xavier Beulin, le président du principal syndicat productiviste, la FNSEA, a fait le déplacement. Il a notamment dénoncé les « *réglementations* » pesant sur la « *compétitivité mondiale* » des agriculteurs français.

Point d'orgue de ces mobilisations ? Une manifestation le 5 août devant la Direction Départementale des Territoires, à l'appel de la FNSEA. Une manifestation « musclée » : un mur de parpaings a été érigé devant la porte de la DDT, de la paille incendiée, des vitres brisées, des poteaux tordus, des boîtes aux lettres incendiées, etc.

Quelques jours plus tard, L'État portait plainte pour « *dégradations de biens publics* ». Le président de la FDSEA s'est aussitôt dissocié des manifestants « violents », bien que de nombreux responsables du syndicat étaient présents lors de cette action bien préparée. « *Les actions syndicales ne sont pas un défouloir.* » a-t-il précisé.

De son côté, le Conseil Général a annoncé un million d'euros « *d'aides d'urgences* », dont de nombreuses aides directes à certains agriculteurs, sans préciser le mode de répartition de ces aides.

(*Dauphiné Libéré, 17/07/15, 23/07/15, 31/07/17, 05/08/15, 06/08/15, 12/08/15*)

[Imaginez la répression policière si la Confédération paysanne avait mené des actions aussi violentes que la FNSEA... Les crises agro-industrielles de cet été et ces événements locaux seront décryptés en détails lors du prochain « café paysan », le 6 octobre à 20h à la MJC des Eaux claires. Plus d'infos sur l'agenda d'Ici Grenoble.]

* * *

Six écoles de plus

Six nouvelles écoles seront construites ou réhabilitées à Grenoble d'ici 2020. L'objectif est d'ouvrir 50 nouvelles classes dans les quartiers Presqu'île, Berriat, Hoche, Flaubert et Jouhaux, afin d'accueillir les 200 à 300 nouveaux écoliers supplémentaires chaque année. Le coût annoncé ? 60 millions d'euros. Le maire Eric Piolle présente ce projet comme « Le » grand chantier de la mairie de Grenoble pour ce mandat.

(*Dauphiné Libéré, 01/09/15*)